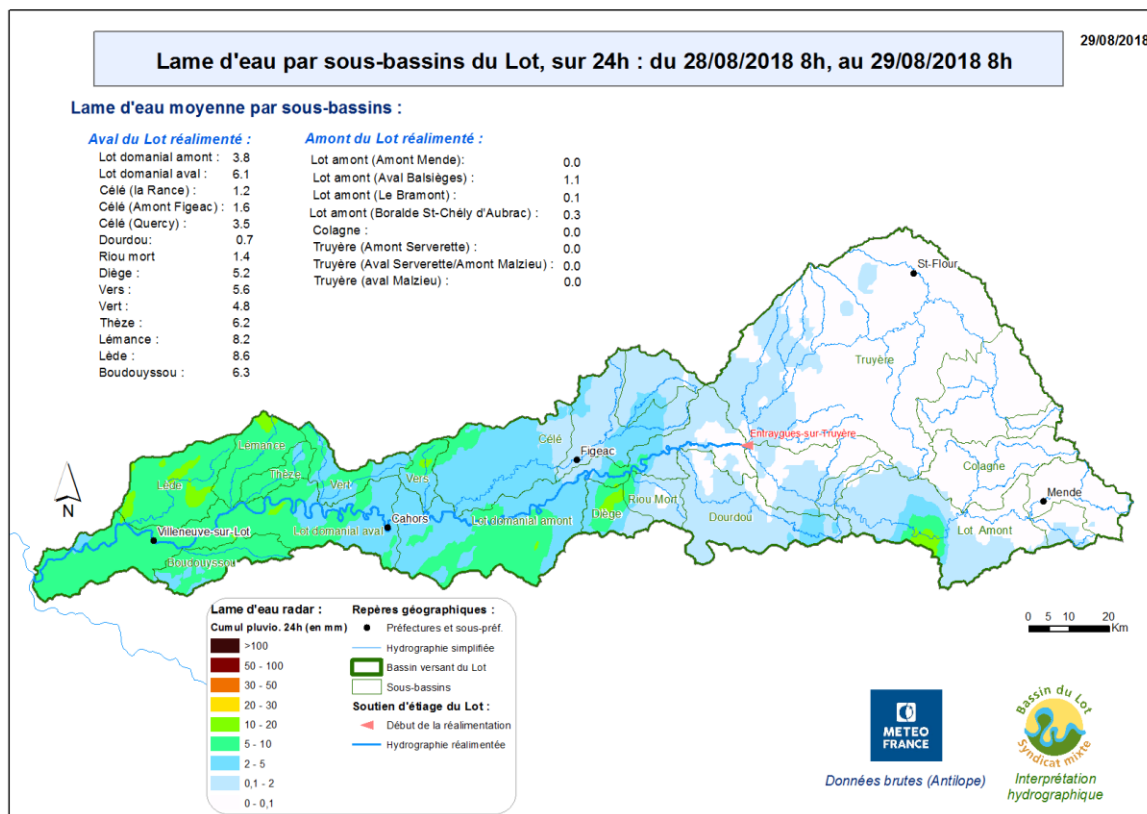


- Suivi de l'étiage 2018 du bassin du Lot - Soutien d'étiage du Lot domanial – Bulletin n°10

La campagne 2018 de soutien d'étiage du Lot domanial, débute le dimanche 1er juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre **EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot)**, depuis 1989 (30^e campagne consécutive).

Vous trouverez ci-dessous les consignes* de débit minimal envoyées cette semaine à EDF par le SMLB. Vous retrouverez également quelques informations synthétiques sur les conditions météorologiques, les débits du Lot domanial, les usages, ainsi que l'état des grandes retenues hydroélectriques d'où provient le soutien d'étiage.

Suivez l'hydrologie des rivières du bassin du Lot sur : <http://lavedelariviere.bassindulot.fr>, et davantage d'infos sur l'étiage sur : <http://etiage.bassindulot.fr>, notamment les lames d'eau radar quotidienne sur le bassin :



Lame d'eau radar du cumul pluviométrique sur 24h : épisode orageux du 28 au 29 août 2018

<http://etiage.bassindulot.fr>

D'autres données météo, mises à dispositions en temps réel et gratuitement, sur :

<http://meteo.bassindulot.fr>



Pluviométrie sur le bassin :

Plusieurs passages pluvio-orageux se sont produits cette semaine sur le bassin :

- Dans la journée du 23 août apportant localement des cumuls importants vers Figeac, Saint-Flour ou Mende ;
- Dans la matinée du 24 août avec un passage homogène sur l'aval du bassin n'apportant que quelques mm ;
- Dans la journée du 25 août plusieurs passages nuageux sur l'ensemble du bassin ;
- Dans la soirée du 28 août apportant localement plus de 10 mm notamment dans le Lot-et-Garonne.


Les prévisions annoncent un temps sec et une hausse progressive des températures pour cette semaine avec une probable dégradation fin de semaine prochaine.

Hydrologie du bassin :

Suite aux différents épisodes pluvieux, les débits des cours d'eau retournent rapidement à leurs d'étiage.

Globalement la situation se durcit cette semaine avec 8 stations ayant franchis leurs débits seuils cette semaine.

NB : une étude est en cours afin de réviser les débits seuils des stations de Casseneuve sur la Lède et du Monastier-Pin-Mories sur la Colagne. Dans l'attente de la valeur retenue pour le DOE de la Lède, un accord avec le gestionnaire de la retenue de Pailloles a été conclu pour maintenir 90 l/s.

 Les derniers Débits d'Objectifs d'Etiage (D.O.E) franchis durant cet étiage sur le bassin

STATIONS BASSIN LOT - Débits moyens journaliers (QMJ) - 2018 (en m3/s) :

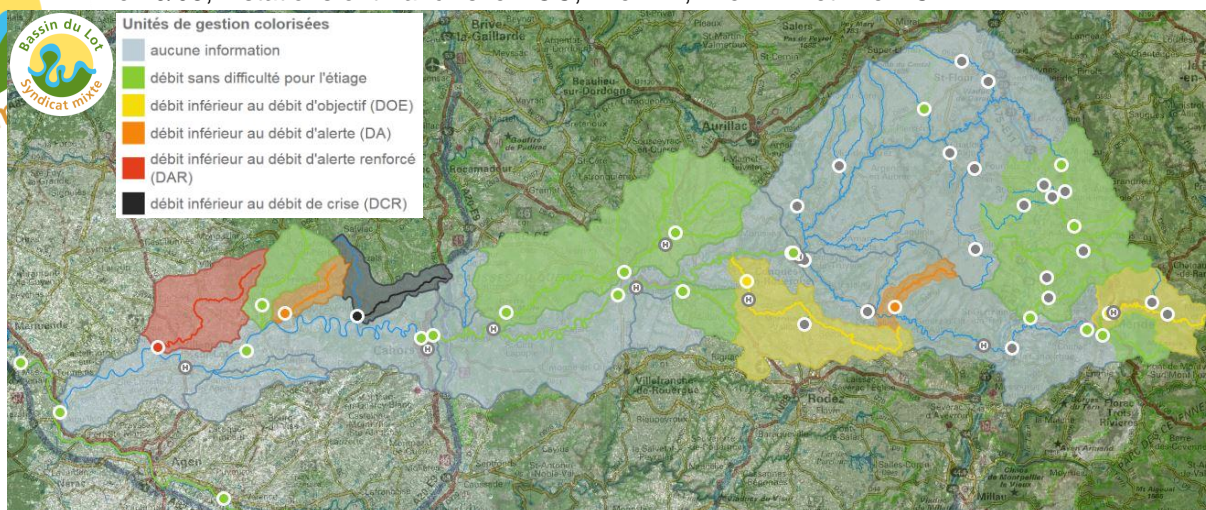
Station	P.	23 Aoû	24 Aoû	25 Aoû	26 Aoû	27 Aoû	28 Aoû	29 Aoû	+.
LOT AMONT :									
Mende [aval]		0.7	0.6	0.6	0.6	0.58	0.52	0.5	
Le Monastier [Pin-Mories]		1	0.9	0.8	0.8	0.8	0.74	0.8	
Castelnau-de-Mandailles		0.16	0.15	0.15	0.16	0.15	0.12	0.11	
LOT AVAL ENTRAYGUES - CAHORS :									
Conques		0.4	0.4	0.28	0.33	0.4	0.32	0.32	
Viviez [2]		0.2	0.13	0.11	0.11	0.12	0.14	0.2	
LOT AVAL CAHORS :									
Labastide-du-Vert [Les Campagnes]		0.06	0.06	0.06	0.06	0.06	0.06	0.06	
Boussac		0.08	0.08	0.09	0.1	0.1	0.09	0.09	
Casseneuve		0.09	0.08	0.09	0.09	0.09	0.09	0.11	

LÉGENDE

- débit sans difficulté pour l'étiage
- débit inférieur au débit d'objectif (DOE)
- débit inférieur au débit d'alerte (DA)
- débit inférieur au débit d'alerte renforcé (DAR)
- débit inférieur au débit de crise (DCR)



Le 29/08, 2 stations ont franchis le DOC, 2 le DA , 1 le DAR et 1 le DCR.



Cartographie du franchissement des débits seuils du bassin du Lot : au 29/08/2018

<http://laviedelariviere.bassindulot.fr>

Etat des arrêtés sécheresses sur le bassin : (en gras les dernières mesures prises)

Dans le 48 : Arrêté du 24 août 2018

Vigilance : Lot, Bramont, Colagne (bassin + cours d'eau) et Truyère

Dans le 12 : Arrêté du 28 août 2018

Niveau 1 : TEorganisationnel depuis le 1^{er} juin sur le bassin sensible du Dourdou de Conques

Niveau 1 : Bassin du Lot amont

Niveau 2 : Bassin du Lot NON réalimenté depuis la confluence avec la Truyère

Niveau 2 : TE du bassin de la Diège

Dans le 46 : Arrêté du 30 août 2018

Niveau 1 : -30% pour la Thèze (Tours d'eau) + affluents

Niveau 2 : -50% pour le Bervezou, le Saint-Perdoux, le Veyre + affluents

Niveau 2 : -50% pour le Vers, Rauze et Sagne + affluents

Niveau 2 : -50% pour le Vert aval + affluents

Niveau 3 : -100% (sauf cultures dérogoires) pour le bassin du Lot NON réalimenté

Niveau 3 : -100% (sauf cultures dérogoires) pour le Vert amont (Tours d'eau) + affluents

Dans le 47 : Arrêté du 28 août 2018

Niveau 1 : -30% pour la Thèze (Tours d'eau) + affluents

Niveau 2 : -50 % pour la Lède NON réalimentée + affluents

Niveau 2 : -50% pour la Lémance NON réalimentée + affluents

Niveau 3 : -100% (sauf dérogoires) pour le bassin du Lot NON réalimenté

Niveau 3 : -100% (sauf dérogoire) pour le Boudouyssou NON réalimenté et la Tancanne + affluents

Variations de débits sur le Lot réalimenté :

Les variations de débits issues de l'activité hydroélectriques à Entraygues se propagent le long de la rivière – Régime d'éclusées hydroélectriques amont.

Suite à la reprise de la production sur la branche Truyère (100 m³/s à Entraygues), le débit a progressivement diminué dimanche et débuté la semaine à la consigne de soutien d'étiage. La production a ensuite repris par palier pour retourner aujourd'hui à 90 m/s.

Des variations importantes ont été enregistrées à la station de Coutet.

La plus grande vigilance est demandée à l'ensemble des usagers de la rivière



Niveaux des retenues (d'où provient le soutien d'étiage) :

Les niveaux de remplissage des retenues sont en baisse pour toutes les retenues exceptée celle de Castelnaud mais toujours au-dessus des cotes touristiques.

Besoins en eaux :

Il n'y a, d'après les éléments recensés, pas d'évolution sensible dans la demande en eau par rapport à l'année précédente.

Les températures font progresser l'avance végétative dans le Lot-et-Garonne de 9 à 12 jours en fonction des dates des semis.

Au vu de l'étalement des semis au printemps, certaines cultures sont toujours sujettes au stress hydrique comme le maïs grain et semence, le tabac et le soja. Les fruits sont dans leur phase de maturation et nécessitent une alimentation en eau régulière notamment en absence de pluie efficace. Le kiwi reste à une consommation élevée.

Les activités touristiques vont commencer à baisser avec la rentrée scolaire.

Soutien d'étiage de la Colagne, affluent du Lot amont :

Le soutien d'étiage de la Colagne (Lozère) par la mairie de Mende a débuté ce 27 août à 14h avec la mise en place de lâchers à 260 l/s (200 l/s de plus que le débit réservé du réservoir de Charpal).

Consigne de soutien d'étiage :

La consigne de soutien d'étiage est toujours fixée à **12 m³/s**.

L'index Lot est passé sous la moyenne statistique se stabilise autour de la quinquennale sèche.

Droits conventionnels acquis depuis le 1^{er} juillet : 5,5 Mm³

Volume déstocké depuis le 1^{er} juillet : 0,06 Mm³

Les modalités techniques du soutien d'étiage ont évolué depuis quelques années avec l'émission de 2 consignes par semaine pour une mise en application dès le lendemain. Ces modalités permettent de gagner en réactivité afin de s'adapter au plus près des conditions climatiques et aux besoins des usages.

Vous recevrez un mail d'information que si la consigne du lundi est modificatrice de celle du jeudi antérieur.

Prochain bulletin : jeudi 6 septembre 2018

Merci de tenir informée dès que possible le SMBL en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Contact : Cécile NOYER, c.noyer@valleedulot.com



Précisions & glossaire :

* Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère), conformément à la convention de soutien d'étiage en service depuis 1989 par l'Entente Lot (modifiée en 1995).

Cette convention permet de réalimenter le Lot domaniale au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014. La convention permet une réalimentation du 1^{er} juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si disponibilité).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multi-usage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et favoriser la vie aquatique sur le Lot domaniale jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (lieu de cette réalimentation) et la confluence avec la Garonne, (après Aiguillon).

** Le débit naturel reconstitué est un calcul qui permet d'estimer ce que serait le débit naturel de la rivière, c'est-à-dire en l'absence de barrage et d'une réalimentation.

- **DOE** : Débit d'Objectif d'Etiage : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

- **DCR** : Débit de CRise : Débit seuil en dessous duquel sont mises en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.



Bulletin d'information de syndicat mixte du bassin du Lot du 30/08/2018 :



Débits moyens journaliers (QMJ) et consignes de soutien d'étiage du Lot (m³/s) :

	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi
	23-août-18	24-août-18	25-août-18	26-août-18	27-août-18	28-août-18	29-août-18	30-août-18	31-août-18	1-sept.-18	2-sept.-18	3-sept.-18	4-sept.-18
Consigne SMBL à Entraygues-aval (12)	Consigne				Consigne			Consigne				Consigne	
	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	
QNR à Entraygues*	13.5	13.3	12.1	11.8	11.3	10.4	9.6						
Entraygues-aval (EDF) (12)	74.0	72.9	21.4	24.6	29.2	56.8	60.7						
Entraygues-Roquepailhol (12)	70.6	59.5	22.2	19.7	28.9	53.7	56.2						
Faycelles (46-12)	78.9	94.8	22.0	30.7	24.9	54.7	68.6						
Cahors-Lacombe (46)	94.0	84.6	57.8	37.3	37.6	47.8	67.1						
Coutet (EDF) (47)	93.5	75.1	77.1	25.4	32.0	28.1	60.3						
Aiguillon-Ville (47)	104	83.4	90.6	28.6	36.3	30.2	64.4						

Source : DREAL Occitanie / EDF

QNR à Entraygues* Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues (en l'absence de barrage et d'une réalimentation)

Cotes des retenues :

RETENUE	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 7 derniers jours (en m)
Grandval	30-août	730.22	+4.22	-3.27
Sarrans	30-août	639.77	+9.77	-1.16
Maury	30-août	584.58	+1.08	-1.18
Castelnau	30-août	412.31	+1.81	+0.27

Source : EDF



Syndicat Mixte du Bassin du Lot (EPTB Lot)
297, rue Saint-Géry 46000 Cahors
<http://etiage.bassindulot.fr>

Syndicat Mixte du bassin du Lot – EPTB Lot
www.valleedulot.com



**Syndicat Mixte
du Bassin du Lot**

27/08/2018



**Syndicat Mixte
du Bassin du Lot**

30/08/2018

SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2018
CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES
(aval de la confluence Lot-Truyère)

Consigne n° 18

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

À **12** m³/s

(**DOUZE** mètres/cubes par seconde) à compter du :

MARDI 28 AOÛT 2018, 00 h 00

Cette consigne "débit" est valable
Jusqu'au **VENDREDI 31 AOUT** 00 h 00.
(Sauf en cas de Consigne modificatrice)

Cécile NOYER
Chargée du soutien des étiages
c.noyer@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Consigne transmise par email à E.D.F. :

- CPO Lyon
- G. E. H. Lot-Truyère
- Groupement Vallée d'Olt

Consigne transmise pour information, par email, à :

- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- DREAL OCCITANIE
- DREAL NOUVELLE-AQUITAINE
- MISE / DDT: 12, 15, 46, 47
- CONSEIL DEPARTEMENTAL : 12, 15, 46, 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE: 12, 15, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE

SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2018
CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES
(aval de la confluence Lot-Truyère)

Consigne n° 19

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

À **12** m³/s

(**DOUZE** mètres/cubes par seconde) à compter du :

VENDREDI 31 AOÛT 2018, 00 h 00

Cette consigne "débit" est valable
Jusqu'au **MARDI 4 SEPTEMBRE** 00 h 00.
(Sauf en cas de Consigne modificatrice)

Cécile NOYER
Chargée du soutien des étiages
c.noyer@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Consigne transmise par email à E.D.F. :

- CPO Lyon
- G. E. H. Lot-Truyère
- Groupement Vallée d'Olt

Consigne transmise pour information, par email, à :

- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- DREAL OCCITANIE
- DREAL NOUVELLE-AQUITAINE
- MISE / DDT: 12, 15, 46, 47
- CONSEIL DEPARTEMENTAL : 12, 15, 46, 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE: 12, 15, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE